

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2019

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 312

présenté par

M. Henriët, M. Giraud, M. Saint-Martin, Mme Rossi, Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Tiegna,
M. Mendes, M. Buchou, Mme Leguille-Balloy, M. Dombreval, Mme Hérin, M. Perea,
Mme Bureau-Bonnard, Mme Jacqueline Dubois, M. Haury, M. Vignal, Mme Bergé, Mme Gomez-
Bassac, M. Girardin, Mme Goulet, Mme Bono-Vandorme, M. Masséglià, M. Simian et
Mme Rilhac

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.